

La BnF et le Collège de France renforcent leur coopération scientifique et culturelle

Laurence Engel, présidente de la Bibliothèque nationale de France, et Thomas Römer, administrateur du Collège de France, ont signé le 9 décembre 2019 une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel pour une durée renouvelable de quatre ans. Ce partenariat vient renforcer les synergies documentaires et scientifiques déjà à l'œuvre dans des domaines aussi variés que les enseignements, l'échange d'expertises, la coopération entre les bibliothèques numériques Gallica et Salamandre, ou encore les expositions et manifestations.

La Bibliothèque nationale de France et le Collège de France unissent ainsi leurs efforts pour accomplir les missions qu'ils ont en partage : la constitution du savoir et sa diffusion au plus grand nombre.

L'histoire de la Bibliothèque nationale de France et celle du Collège de France n'ont cessé de se croiser depuis cinq siècles, de leur origine respective à aujourd'hui. Le développement des collections de l'une et le renouveau des enseignements de l'autre ont souvent eu partie liée, à travers de grandes figures de professeurs, conservateurs ou administrateurs passant volontiers d'un établissement à l'autre. L'actuel président du conseil scientifique de la BnF, Antoine Compagnon, occupe ainsi la chaire « Littérature française moderne et contemporaine : Histoire, critique, théorie » du Collège de France.

Si ces collaborations ont toujours été naturelles, favorisées par des missions scientifiques nationales complémentaires, résolument ouvertes à la diversité des disciplines et à l'universalité des savoirs, elles n'avaient encore jamais été officialisées. C'est dans cette riche histoire que s'enracine cette première convention-cadre dont l'ambition est d'afficher la volonté commune de développer les échanges dans trois domaines principaux :

- les collaborations scientifiques : colloques, journées d'étude, projets d'enseignements, de recherche ou de numérisation définis conjointement ;
- la diffusion des savoirs : valorisation et interopérabilité des collections numériques des deux établissements, conférences, expositions ;
- l'échange d'expertises et d'informations : accueils sur la durée de personnels scientifiques d'un établissement dans l'autre, formation, conseil.

Ainsi, parmi d'autres initiatives en cours ou en projet, se tiendra le 23 avril 2020 au Collège de France, une journée d'étude sur l'histoire croisée des deux établissements, dans le cadre du programme de recherche pluriannuel « Passage des disciplines : histoire globale du Collège de France » dirigé par le professeur Antoine Compagnon.

La Bibliothèque nationale de France

La Bibliothèque nationale de France veille sur des collections rassemblées depuis cinq siècles, principalement à travers le dépôt légal institué en 1537 par François 1^{er}. Elle assure la conservation et la restauration de collections uniques au monde, soit plus de 40 millions de documents, de tous types : livres et revues, manuscrits, photographies, estampes, cartes, plans, partitions, monnaies, médailles, décors et costumes de théâtre, documents sonores et audiovisuels, jeux vidéo, etc.

Lieu de l'excellence et de la diffusion des savoirs, la BnF propose une grande diversité de manifestations culturelles : expositions, conférences, concerts... Gallica, sa bibliothèque numérique, permet de consulter gratuitement plus de 5 millions de documents.

Le Collège de France

Le Collège de France, grand établissement public, répond depuis 1530 à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Le Collège de France a également pour mission de favoriser l'émergence de disciplines nouvelles, l'approche multidisciplinaire de la recherche de haut niveau et de diffuser les connaissances en France et à l'étranger. A ce titre, la grande majorité des enseignements qui y sont dispensés sont librement disponibles sur son site internet dans des formats variés : films et enregistrements des cours, podcasts, iconographie et références bibliographiques, publications originales des éditions du Collège de France... Sa bibliothèque numérique, Salamandre, propose plusieurs milliers de documents sur tous supports, issus des collections de ses 12 bibliothèques et de son service d'archives.

Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

Bibliothèque nationale de France
Quai François-Mauriac
75013 Paris
www.bnf.fr

Collège de France
11, place Marcelin Berthelot
75231 Paris cedex 5
www.college-de-france.fr

Contacts presse et médias

Collège de France

M. Guillaume Kasperski, chargé des relations avec la presse et les médias, Collège de France :
presse@college-de-france.fr / tél. : +33 (0) 1 44 27 12 72 (direct) / (0) 6 38 54 80 87

Bibliothèque nationale de France

Hélène Crenon, chargée de communication - helene.crenon@bnf.fr - 01 53 79 46 76 / 06 59 64 49 02
Marie Payet, chef du service de presse et des partenariats médias
marie.payet@bnf.fr - 01 53 79 41 18 / 06 63 01 10 74

